

## **FICHE DE POSTE DU RESPONSABLE D'EXPLOITATION**

Rattaché à la Direction Générale, le responsable d'exploitation est chargé :

- D'apporter une assistance technique à la Société en vue du déploiement de sa politique énergétique. Dans ce cas, il est force de propositions en matière d'outils juridiques facilitant le travail de collaboration avec les actionnaires et les partenaires.
- D'assurer la gestion et l'exploitation des unités de production et notamment sans que cette liste soit exhaustive : le monitoring des installations ; l'entretien et la maintenance des installations et équipement ; le contrôle de la production ; le comptage de l'énergie produite ; la fourniture et la facturation de l'énergie à EDF ou toute structure qui lui serait substituée ; la veille réglementaire technique et technologique des centrales ; la gestion et le suivi des contrats de maintenance ; le traitement des dossiers de raccordement aux réseaux HT et BT.
- D'assurer la gestion des relations avec EDF et les autres prestataires de services de la Société
- Traiter les dossiers d'appels d'offre et rédiger les cahiers des charges

Les tâches et missions telles que reprises ci-dessus constituent une liste énumérative et non limitative des principales fonctions qui sera complétée ultérieurement. Ces fonctions pourront être modifiées, adaptées en fonction des nécessités de la Société.